

**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du Jeudi 14 mars 2019**

L'an Deux mille dix-neuf le 14 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. CANAC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme BRUNET, Mme ROSSET, Mme HAMON, M. FORTIER, Mme PATIN,
M. MUZAS a quitté la séance à 21h25 et n'a pas participé au vote du point N° 5

Était absent excusé : M. LATIL a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absents : M. BEGUE, M. BLONDEAU

Nombre de membres élus	13	Quorum	7
Nombre de membres présents avant 21h25	10		
Nombre de membres présents après 21h25	9	Date de la convocation	7 mars 2019
Nombre de membres votants	10	Date de l'affichage	7 mars 2019

Madame le Maire indique aux conseillers que le point N° 3 concernant la subvention exceptionnelle du SIFAA est annulé suite à la demande de la Préfecture.

Point N° 1 : Nomination d'un secrétaire de séance

Mme le Maire propose Mme BRUNET comme secrétaire de séance.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

Point N°2 : Validation du compte-rendu du conseil municipal du 26 février 2019

Le compte-rendu est approuvé **10 voix POUR et 1 ABSTENTION**

Point N°3 : Vote de la subvention exceptionnelle attribuée au SIFAA

Madame le Maire indique que ce point n'a pas lieu d'être car après avoir pris attache auprès de la Préfecture, il s'avère que le SIFAA, en tant que syndicat, doit faire appel de fonds auprès des communes concernées. Le SIFAA ayant fait son DOB, un montant approximatif a été donné aux communes. Ce montant peut être positionné au BP 2019 de la commune.

Point N° 4 : Vote du budget primitif 2019 du Commerce

Vu le Code des Collectivités territoriales,
Vu l'exposé de Madame Patin, adjointe aux finances
Vu la réunion de la commission des finances le 16 février 2019
Vu les réunions de DOB les 19 février et 12 mars 2019
Vu le budget primitif 2019,

Mme PATIN, rapporteur de la commission finances, expose le budget primitif 2019 du commerce à l'ensemble des conseillers.

Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2019 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de

fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	54 112.94
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	3 000.00
023 Virement à la section d'investissement	26 237.55
042 Opérations ordre de transfert entre sections	10 217.20
66 Charges financières	4 600.47
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	98 168.16

**Le Budget Primitif 2019 « DEPENSES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité
11 VOIX POUR**

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Résultat d'exploitation reporté	54 820.08
042 Opérations ordre de transfert entre sections	14 173.52
70 Vente de produits	550.00
75 autres produits	28 624.56
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	98 168.16

**Le Budget Primitif 2019 « RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité
11 VOIX POUR**

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R001 Solde d'exécution section investissement reporté	16 575.84
040 Opérations ordre de transfert entre sections	14 173.52
16 emprunt et dettes	27 281.23
21 Immobilisations corporelles	10 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	68 030.59

**Le Budget Primitif 2019 « DEPENSES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 11
VOIX POUR**

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
021 Virement de la section de recettes	26 237.55
040 Opérations ordre de transfert entre sections	10 217.20
10 Emprunts et dettes	16 575.84
16 emprunt et dettes	15 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	68 030.59

Le Budget Primitif 2019 des « RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 11 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, 11 voix POUR, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2019 du Commerce multi services

Point N° 5 : Vote du budget primitif 2019 de la Commune

M . MUZAS quitte l'assemblée à 21h25. De ce fait, le nombre de votants présents passe à 9.

Vu le Code des Collectivités territoriales,
Vu l'exposé de Madame Patin, adjointe aux finances
Vu la réunion de la commission des finances le 16 février 2019
Vu les réunions de DOB les 19 février et 12 mars 2019
Vu le budget primitif 2019,

Mme PATIN, rapporteur de la commission finances, expose le budget primitif 2019 à l'ensemble des conseillers. Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2019 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	
011 Charges à caractère général	231 289,35 €
012 Charges de personnel	286 331,00 €
014 Atténuation de produits	141 887,00 €
022 Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	,00 €
65 Autres charges de gestion courante	97 554,67 €
66 Charges financières	2 869,00 €
67 Charges exceptionnelles	400,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	767 331,02 €

RECETTES :

CHAPITRE	
R002 Excédent antérieur reporté	27 132,83 €
013 Atténuation de charges	12 500,00 €
70 Produits des services	56 110,00 €
73 Impôts et taxes	602 111,19 €
74 Dotations principales	66 427,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2 450,00 €
77 Produits exceptionnels	600,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	767 331,02 €

Le Budget Primitif de fonctionnement 2019 DEPENSES ET RECETTES est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	
D001 Solde d'exécution d'investissement reporté	195 564,63 €
20 Immobilisations incorporelles	3 150,00 €
21 Immobilisations corporelles	86 646,50 €
23 Immobilisation en cours	661 034,57 €
16 Remboursement d'emprunt	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	956 395,70 €

RECETTES :

CHAPITRE	
R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	0,00 €
021 Déficit antérieur reporté du fonctionnement	0,00 €
024 Produit des cessions d'immobilisations	330 000,00 €
10 Dotations fonds de réserve	317 599,63 €
13 Subventions d'investissement	308 796,07 €
16 Emprunt	0,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	956 395,70 €

Le Budget Primitif d'investissement 2019 DEPENSES ET RECETTES est approuvé à l'unanimité 10 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **10 voix POUR**, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2019 de la commune.

Point N°6 : DIA

Le tableau sera fourni ultérieurement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55